

Guide de Reporting ESG



TUNISIE 2021

EDITO

Le Conseil du Marché Financier et la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ont le plaisir de mettre à la disposition des entreprises Tunisiennes un Guide de reporting ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance).

Persuadée que les activités des entreprises génèrent des conséquences non seulement économiques et financières mais également extra-financières, et de façon corollaire de la place importante qu'occupent désormais les pratiques et le Reporting ESG dans les décisions d'investissement, la bourse de Tunis a rejoint le 25 octobre 2015, l'Initiative Sustainable Stock Exchange (SSEI) promue par les Nations Unies.

Lancée en 2009, cette initiative fédère désormais plus de 90 bourses dans le monde. Elle a pour mission d'étudier les moyens de collaboration entre les places financières, les investisseurs, les régulateurs et les entreprises, avec un double objectif : améliorer la transparence face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et encourager le financement responsable à court et à long terme.

Ce Guide s'adresse d'une part aux administrateurs, dirigeants et cadres des entreprises cotées, et d'autre part aux parties prenantes de l'entreprise (commissaires aux comptes, représentations du personnel, actionnaires, investisseurs...). Il est censé les convaincre de l'utilité de la démarche ESG aussi bien pour eux-mêmes, pour l'entreprise, que pour la communauté.

Ce Guide présente les principes de l'Initiative SSE (Sustainable Stock Exchanges) des Nations Unies et explique les concepts de base et l'utilité de la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et du Reporting ESG, ainsi que les recommandations pratiques de leur mise en œuvre tout en laissant aux entreprises une marge d'analyse suffisante pour tenir compte de leurs enjeux propres et de leurs spécificités.

Ce guide propose une matrice d'indicateurs pour une démarche progressive de reporting extra financier, portant sur les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Il est basé sur le standard Global Reporting Initiative(GRI), les recommandations de la WFE (World Federation of Exchanges), les 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés aux Nations unies et sa déclinaison au niveau national «le référentiel National de la Gouvernance» (RNG).

Enfin, ce guide s'inscrit dans la lignée de la stratégie nationale de la Responsabilité Sociétale des Organisations et des Entreprises et fait écho à l'effervescence que connaît le concept de la RSE en Tunisie (Loi n°35 du 11 juin 2018 portant sur la RSE, ratification de plusieurs conventions internationales...). Il s'insère également dans la continuité des engagements internationaux de la Tunisie au titre du Pacte mondial des Nations Unies.

Le Président du Conseil du Marché Financier.

Le Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Remerciements

Le conseil du Marché Financier et la Bourse de Tunis tiennent à remercier la Fondation Konrad Adenauer pour son soutien et appui et l'ensemble des sociétés cotées, ainsi que toutes les parties prenantes pour leur participation à l'élaboration de ce guide :

Présidence du Gouvernement : Direction Générale de la Gouvernance et de Prévention de la Corruption ;

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'appui à l'investissement : Direction Générale du Financement ;

- La Banque Centrale de Tunisie ;
- Le Comité Général des Assurances ;
- Tunisian Investment Authority ;
- La Caisse des Dépôts et Consignation ;
- L'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers ;
- L'Association des Intermédiaires en Bourse ;
- L'Association Tunisienne des Investisseurs en Capital ;
- La Fédération Tunisienne des sociétés d'assurance ;
- Le cabinet de conseil en stratégie et reporting ESG- Key Consulting-Key values.

Introduction

01

Développement Durable, RSE, ISR, critères ESG... :
De quoi s'agit-il ?

02

Pourquoi s'engager dans une démarche RSE
et pourquoi communiquer sur ses engagements ?

03

Comment engager une démarche RSE
et communiquer sur ses engagements ESG

04

Les référentiels et les initiatives
des plus influentes en matière de RSE et de DD.

05

Quels indicateurs clés de performance à retenir ?
Une liste de ... indicateurs.

06

Annexes

07

Ce guide a pour vocation d'accompagner les entreprises cotées à la Bourse de Tunis dans la présentation et la valorisation de leurs engagements en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et de Développement Durable (DD). Il n'en demeure pas moins, qu'il soit adapté à toutes les sociétés et ce quelques soient leur actionnariat, leur taille, leur secteur d'activité ou leur implantation géographique.

Il vise à améliorer la connaissance ainsi que la compréhension de la notion de la RSE ainsi que des enjeux liés à la publication de l'information extra-financière (reporting extra-financier).

Il s'agit d'un outil pratique qui s'attache à fournir des recommandations opérationnelles et concrètes. Il établit, à ce titre, les étapes à suivre par les entreprises pour mettre en place un Reporting ESG ainsi que propose une liste d'indicateurs clés de performance extra-financière communs répondant à des priorités partagées.

Développé conformément aux documents de référence internationaux sur le Reporting Extra-Financier, le présent guide entend enrichir le cadre institutionnel de la RSE et du DD en Tunisie et poursuit trois objectifs principaux qui sont tout aussi importants et ne peuvent être dissociés :

- Impulser une dynamique de mise en place d'une démarche RSE structurée reposant sur une vision partagée de la création de valeur pour l'entreprise ainsi que pour ses différentes parties prenantes ;
- Renforcer le dialogue entre l'entreprise et l'ensemble de ses parties prenantes ;
- Contribuer à la production d'une information extra-financière (en matière environnementale, sociale, sociétale et de gouvernance) structurée, pertinente et comparable d'une entreprise à une autre.

Il constitue, à ce titre, la référence pour tous ceux qui s'intéressent à la communication d'informations sur l'approche de gouvernance et sur les performances et impacts environnementaux, sociaux, sociétaux et économiques des émetteurs. Il est notamment utile à la préparation de tout type de document voire à toute évaluation nécessitant de telles informations.

Ce guide ne se veut pas prescriptif, mais entend avant tout donner des orientations, un cadre de réflexion dans lequel les entreprises pourront puiser des idées pour définir et enrichir leurs propres démarches RSE et construire un Reporting ESG à partir des indicateurs proposés dans ce guide.

Développement Durable -DD

Selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale Brundtland, le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Le Développement Durable s'articule autour de 3 piliers interdépendants :

- Le pilier économique : Développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durables, dans le respect de l'éthique des affaires ;
- Le pilier environnemental : Préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux ;
- Le pilier social et sociétal : Satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture...

Le Développement Durable a ainsi pour objectif d'être à la fois économiquement viable, socialement équitable et écologiquement vivable.

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise-RSE

La RSE est l'application des principes du Développement Durable et de ses trois piliers économique, environnemental et social.

La RSE est définie comme étant «la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- Contribue au Développement Durable y compris à la santé et au bien-être de la société.
- Prend en compte les attentes des parties prenantes.
- Respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales de comportement.
- Et est intégré dans l'organisation et mis en œuvre dans ses relations dans sa sphère d'influence» (ISO 26000).

Les Critères ESG : de quoi s'agit-?

Les critères ESG sont utilisés par la communauté financière pour désigner les domaines Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Ils constituent les 3 piliers de l'analyse extra-financière.

Plus précisément, grâce aux critères ESG, les investisseurs, banques et autres bailleurs de fonds peuvent évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, fournisseurs, sous-traitants, clients et autres).

« *En 2020, 75 % des investisseurs institutionnels intègrent les critères ESG dans leur processus de placement, contre 70% en 2019* » (Sondage RBC, 2020)

Le critère environnemental tient compte de la gestion des déchets, des initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, de la prévention des risques environnementaux (contamination des nappes phréatiques, ...) et de la préservation des ressources naturelles.

Le critère social prend en compte la prévention des accidents et des maladies professionnelles, la formation du personnel et son employabilité, le respect du droit des employés, l'emploi des minorités et des personnes à besoins spécifiques, la qualité du dialogue social, l'équilibre vie privée-vie professionnelle, la discrimination au travail et d'une manière plus générale la promotion des droits de l'Homme, tant en interne dans l'entreprise que dans son environnement externe...

Le critère de gouvernance vérifie : l'indépendance du conseil d'administration (CA), la structure de gestion et la présence de comités au sein du CA, la transparence sur la rémunération des dirigeants, la féminisation des CA et des organes de direction, la lutte contre la corruption, le principe de la légalité, la qualité de dialogue avec les différentes parties prenantes ainsi que la prise en compte de leurs attentes.

Le critère environnemental



Le critère social



Le critère de gouver



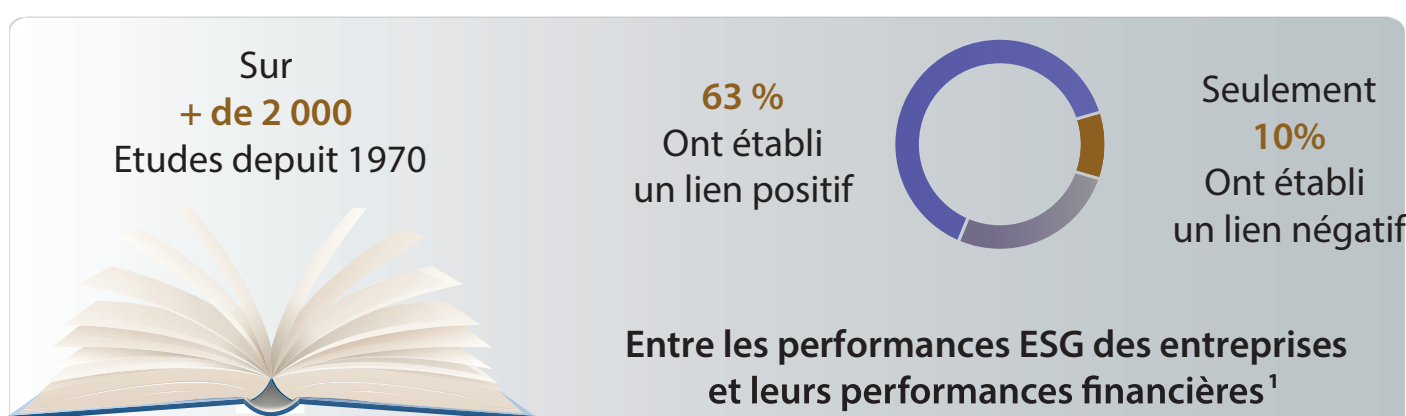
Pourquoi s'engager dans une démarche RSE et pourquoi communiquer sur ses engagements ?

03

Accroître la performance globale

Le Reporting ESG pousse les entreprises à s'impliquer davantage dans la mise en place de leur stratégie RSE souvent source de performance.

Comme le rapporte le plan d'action pour l'Investissement Responsable- PRI, sur plus de 2000 études menées depuis 1970, 63% ont établi un lien positif entre les performances ESG de l'entreprise et ses performances financières.



Optimiser le fonctionnement et réduire les coûts

Les performances ESG engendrent des réductions de coûts grâce notamment aux économies de ressources (énergies, matières, ..) ou à l'optimisation de leurs consommations qu'elles permettent de réaliser.

Les actions RSE permettent également de réduire les coûts de la non qualité voire ceux liés à l'absentéisme, aux accidents de travail et aux maladies professionnelles.

De façon générale, s'engager dans une démarche RSE permet à l'entreprise d'améliorer son efficacité opérationnelle.

Répondre aux attentes des clients et des donneurs d'ordre

La RSE est devenu un critère de plus en plus différenciant pour se démarquer de ses concurrents et ce notamment dans le cadre des appels d'offre aussi bien privés que publics.

Améliorer l'image et la réputation de l'entreprise

L'adoption d'une démarche RSE joue également un rôle déterminant sur la réputation et l'attractivité de la « marque employeur » de l'entreprise, jusqu'à devenir un argument clé en matière de recrutement, face à des talents potentiels en quête de « sens » et de « responsabilité », notamment parmi les jeunes générations.

1 https://www.ifaci.com/wp-content/uploads/Risk-in-Focus_2019.v5_FRANCE.pdf

Anticiper les risques et saisir les opportunités

Selon les résultats de l'étude « Risk in Focus » de L'ECIIA (European Confederation of Institutes of Internal Auditing), les risques liés à la RSE occupent la 4^{ème} place dans le top 10 des risques organisationnels auxquels ont été confrontées les entreprises en 2019.

La mise en place d'un Reporting ESG permet à l'entreprise de mieux identifier et donc de mieux maîtriser voire endiguer les risques auxquels elle pourrait être confrontée.

Mieux encore, l'intégration d'effets potentiels des facteurs ESG permet à l'entreprise de saisir de nouvelles opportunités économiques en fidélisant les clients actuels, en attirant de nouveaux clients et en s'adaptant à l'évolution de la demande vers des produits et services plus responsables

Respecter, voire anticiper les exigences réglementaires

Depuis une décennie, le Développement Durable et l'essor de la RSE, se sont traduits par une croissance exponentielle des textes législatifs et réglementaires.

Mettre en place une démarche RSE, permettrait, à ce titre, de devancer les réglementations de plus en plus strictes sur les risques sociaux et environnementaux et d'atténuer ainsi les contraintes à venir.

Attirer les investisseurs et rassurer les prêteurs et assureurs

Au regard de l'intérêt croissant des investisseurs et prêteurs pour les critères ESG, faire preuve de transparence sur ces critères, permet d'attirer les capitaux à long terme ainsi que favorise les conditions de financement.

De façon générale, pour les partenaires financiers, une entreprise impliquée en RSE est souvent le gage d'une entreprise bien gérée.

Répondre aux exigences des investisseurs, des agences de notation ESG, et ceux des indices de durabilité : Favoriser l'accès aux capitaux

Nous avons assisté ces 10 dernières années à un développement significatif des investissements durables et responsables (ISR). La notation ESG ou extra-financière s'est également fortement répandue avec l'émergence et les fusions d'agences de notation ESG. De ce fait, nous avons assisté au développement de nombreux indices boursiers ISR qui fonctionnent comme les indices traditionnels à ceci près qu'ils filtrent certaines entreprises en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

La performance extra-financière devient ainsi un critère d'investissement de plus en plus important. Les investisseurs accordent une importance grandissante aux performances ESG des entreprises.

Les référentiels et les initiatives des plus influentes en matière de RSE et de DD.

04

Les référentiels d'engagement

La norme ISO 26000

La norme ISO 26 000 est la norme de référence pour toute réflexion autour de l'initiation d'une démarche RSE d'une entreprise. Elle est issue d'un large consensus international.

La norme ISO 26000 traite de 7 questions centrales de la responsabilité Sociétale :

La gouvernance de l'organisation

Les droits de l'Homme

Les conditions et relations de travail

L'environnement

Les bonnes pratiques des affaires

Les questions relatives aux consommateurs

Et l'engagement sociétal.

La norme ISO 26000 définit également 7 principes à partir desquels une entreprise peut mettre en place une stratégie RSE :

La redevabilité,

La transparence,

Le comportement éthique,

La reconnaissance des intérêts des parties prenantes,

Le respect du principe de légalité,

La prise en compte des normes internationales du comportement,

Le respect des droits de l'Homme.

La norme ISO 26 000 présente les lignes directrices pour tous types d'organisations, quelle que soit leur taille ou leur localisation. Elle permet :

L'identification des impacts des décisions et activités de l'organisation au regard des questions cen

trales de l'ISO 26000

L'identification des parties prenantes et le dialogue avec celles-ci.



Les Objectifs du Développement Durable- ODDs2

Les ODDs adoptés par les Nations Unis définissent les 17 priorités à atteindre au niveau international d'ici à 2030 (Agenda 2030). L'atteinte de ces objectifs doit permettre une transition juste vers un développement économique respectueux des populations et de l'environnement dans une optique de partenariat. Tous les acteurs sont concernés : les institutions publiques, le secteur privé, les universités, les associations,...

Une contribution positive aux ODDs consiste à développer des modèles d'affaires qui favorisent la réalisation d'un ou plusieurs objectifs, en essayant de limiter leurs impacts négatifs sur les autres.

Les référentiels de Reporting

Il existe plusieurs référentiels internationaux de Reporting ESG à savoir :



Global Reporting Initiative (GRI)

La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation internationale à but non lucratif qui a été créée en 1997 avec pour mission de promouvoir le Développement Durable.

La Global Reporting Initiative a développé des lignes directrices afin d'offrir aux entreprises un référentiel fiable et crédible leur permettant de rendre compte de leurs performances économiques, sociales et environnementales.

Ce référentiel est aujourd'hui le cadre de reporting ESG le plus utilisé et le plus connu au monde.36 000 rapports annuels sont aujourd'hui publiés selon les normes GRI ;
Le GRI est le référentiel de Reporting le plus utilisé et le plus reconnu au monde.36 000 rapports annuels sont aujourd'hui publiés selon les normes GRI.



BUSINESS NETWORK International Integrated Reporting Council (IIRC)

L'IIRC est un groupe de leaders internationaux qui a publié en 2013 un cadre de référence international de reporting intégré permettant aux entreprises de présenter des informations significatives et importantes sur leurs stratégies, leurs gouvernances, leurs performances et leurs perspectives d'avenir dans un format concis et comparable.



Les Normes Sectorielles du Sustainable Accounting Standards Board (SASB)

Le SASB, est une organisation des Nations Unies à but non lucratif, qui a publié, un jeu de normes sectorielles sur le développement durable, couvrant 77 secteurs d'activité.

Pour établir ses normes, le SASB tient compte des 5 éléments constitutifs suivants : environnement, capital social, capital humain, innovation et modèle économique, leadership et gouvernance.



Le Carbon Disclosure Project (CDP)

Le CDP est une organisation internationale à but non lucratif qui gère la plus grande plateforme de reporting environnemental dédiée aux entreprises mais aussi aux villes. Cette plateforme mondiale permet aux différents acteurs de mesurer, gérer et partager leurs données environnementales.



Financial Stability Board - Task Force of Climate-related Financial Disclosures (FSB TCFD)

Financial Stability Board - Task Force of Climate-related Financial Disclosures (FSB TCFD) est une divulgation volontaire et cohérente des risques financiers liés au climat que les entreprises utilisent pour fournir des informations aux investisseurs, prêteurs, assureurs et autres parties prenantes.

Les référentiels de la RSE en Tunisie

Le cadre Réglementaire de la RSE en Tunisie

La loi n°2018-35 de la RSE

L'engagement de la Tunisie dans la voie de la RSE s'est matérialisé par la promulgation de la loi N°35 du 11 juin 2018. Cette loi s'applique à toutes les entreprises qu'elles soient publiques ou privées, grandes ou petites. Elle vise à améliorer le climat de travail au sein de l'entreprise, à consacrer la justice sociale entre les régions et à instaurer le principe de réconciliation entre l'entreprise et son environnement.

Cette loi repose sur six articles dont notamment l'article 2 qui incite les entreprises publiques et privées et toute autre institution à consacrer des fonds pour financer des projets dans le cadre de la RSE- des projets permettant le développement de l'employabilité des jeunes et le développement de l'économie verte.